

Sécurité
alimentaire
écologique

Oui



Argumentaire de l'Alliance pour une agriculture écologique

OUI à une sécurité alimentaire écologique le 24 septembre 2017

Sur quoi vote-t-on ?

Le 24 septembre 2017, le peuple et les cantons votent sur le contre-projet à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire » qu'avait lancée l'Union suisse des paysans. Le nouvel article 104a de la Constitution fédérale doit soutenir le développement de la politique agricole actuelle et inciter à une agriculture écologique et adaptée aux conditions locales.

L'initiative populaire initiale avait été lancée avec la volonté d'intensifier la production alimentaire en Suisse en développant encore l'agriculture conventionnelle. Mais à cause des déficits écologiques manifestes de la production alimentaire suisse actuelle, cette voie aurait été irresponsable. Le contre-projet est en revanche un compromis équilibré qui vise aussi une agriculture plus écologique. L'agriculture écologique et **adaptée aux conditions locales** disposera d'une meilleure base constitutionnelle.

C'est pourquoi l'Alliance pour une agriculture écologique soutient cette nouvelle disposition. Le nouvel article ancre dans la Constitution fédérale des principes écologiques fondamentaux pour une politique agricole progressiste. Ainsi, « **la préservation** des bases de la production agricole, notamment **des terres agricoles** » et la « production de denrées alimentaires **adaptée aux conditions locales** et **utilisant les ressources naturelles de manière efficiente** » auront rang de mandat constitutionnel.

Concrètement, les enjeux sont la protection des terres cultivées et une production « adaptée aux conditions locales » qui ne surexploite pas les écosystèmes et qui permette enfin de réaliser les Objectifs environnementaux pour l'agriculture de la Confédération. Dans ce contexte, « utiliser les ressources de manière efficiente » veut surtout dire produire en ménageant les ressources.

C'est sur cela que nous allons voter. Un Oui le 24 septembre ne doit pas être interprété comme la permission d'augmenter la production agricole conventionnelle avec une agriculture encore plus intensive, comme certains représentants du lobby agricole le voudraient. Il s'agit bien plus d'un Oui tout à fait conscient à une production agroalimentaire plus écologique et dans ce sens plus sûre et durable.

À côté de l'Alliance pour une agriculture écologique, l'Alliance agraire s'engage aussi pour un Oui correctement interprété le 24 septembre. Cette dernière préconise le renfort d'une « agriculture adaptée aux conditions locales qui ménage les ressources et qui est orientée vers le marché ».

Vers une agriculture écologique

L'Alliance pour l'agriculture écologique préconise une politique agricole et agroalimentaire qui produit dans des conditions écologiques et assure ainsi une nourriture saine, savoureuse et dans ce sens sûre.

Elle s'engage pour la protection du paysage, du sol, de l'eau, de l'air et du climat, contre les nuisances ainsi que pour la sauvegarde et la promotion de la biodiversité. A moyen et à long terme, la production alimentaire profitera également de cet engagement. Car la sécurité alimentaire ne sera assurée durablement qu'en pouvant compter sur des bases de production intacte.

Il est urgent d'améliorer les pratiques en allant vers une agriculture plus écologique. Le Conseil fédéral l'a confirmé dans son rapport au Parlement du 9 décembre 2016. L'agriculture suisse actuelle est intensive et produit à des niveaux record, ce qui n'est pas sans conséquence pour la nature et le paysage. La fertilité des sols et la biodiversité diminuent. Les cours d'eau souffrent de la pollution par les pesticides. Les aliments sont souvent chargés de pesticides. Les énormes surplus de fertilisants menacent les écosystèmes et le climat. Dans l'élevage, trop d'antibiotiques sont utilisés. Trop de terres fertiles sont perdues, car construites. Toutes ces évolutions négatives mettent en danger la sécurité alimentaire.

Les 13 objectifs environnementaux pour l'agriculture, fixés par la Confédération en 2008, ne sont atteints dans aucun domaine. L'engagement pour une agriculture écologique et une alimentation sûre est donc absolument prioritaire. Cela d'autant plus qu'en comparaison avec le niveau international, la Suisse verse pour la production agricole, des paiements directs très élevés, mais qui ont encore trop peu d'effets. La disposition constitutionnelle soumise au vote crée la base pour exiger de l'agriculture de meilleures prestations écologiques en contrepartie des importantes contributions issues de recettes fiscales qu'elle reçoit.

4 raisons de voter OUI le 24 septembre

1. OUI à une alimentation sûre car écologique

Avec le slogan vague mais émotionnel de sécurité alimentaire, le lobby de l'agriculture conventionnelle voulait, au moyen de son initiative populaire, pousser le secteur agricole et agroalimentaire à augmenter et intensifier la production. Une voie doublement fautive ! Premièrement, parce qu'une augmentation supplémentaire de la production nuirait fortement à la nature et donc à la base même de la production. Deuxièmement, car le plus grand risque concernant l'alimentation n'est pas un problème de quantité, mais de qualité. Les consommatrices et consommateurs veulent savourer des produits indigènes, mais sains et écologiquement irréprochables.

Des antibiotiques dans la viande, des pesticides dans les fruits et les légumes ou des produits génétiquement modifiés sont un risque pour la santé. La population s'y oppose. Heureusement, les produits agricoles et alimentaires suisses sont encore exempts d'OGM. Cela doit le rester. Pour garantir une véritable sécurité alimentaire, la production agroalimentaire doit devenir exempte de poison. La réalisation de cet objectif nécessite une offensive écologique dans la politique agricole.

Avec le Oui au contre-projet, nous renforcerons une orientation plus écologique de la production alimentaire.

2. OUI à plus de nature et moins de pesticides dans l'agriculture

La Suisse fait partie des pays dont l'emploi de pesticides est spécialement élevé. Pour la préservation de la santé humaine et de la nature, un changement de direction est urgent. De nombreux pesticides sont des substances chimiques toxiques qui se répandent de façon incontrôlée dans la nature. Dans 70 pour cent des cours d'eau suisses, des pesticides sont détectables. Avec notre nourriture, nous ingurgitons tous les jours un véritable cocktail de résidus de pesticides. C'est un risque pour la santé ! Ces substances sont soupçonnées de contribuer à provoquer de graves maladies. Les poissons, les amphibiens, les oiseaux et les abeilles ainsi que des habitats entiers sont également touchés. La biodiversité souffre massivement de la charge de pesticides.

Avec raison, l'agriculture suisse doit craindre des préjudices pour son image. Même si la Suisse a une fois été le pays pionnier en matière de réduction de pesticides et même si des organisations comme IP-Suisse et Bio Suisse prouvent tous les jours qu'une agriculture sans ou avec peu de pesticides peut exister.

La politique doit définir des objectifs ambitieux de réduction de pesticide, interdire les substances les plus dangereuses et accélérer le développement et la promotion des

alternatives. Elle doit aussi garantir une transparence totale, autant lors de l'autorisation des pesticides que lors de l'information sur la pollution, la santé et l'environnement.

Avec le Oui à la modification constitutionnelle, nous soutenons les efforts en faveur d'une politique efficace contre les pesticides.

3. OUI à plus de biodiversité et moins de monocultures dans nos champs

Plus d'un tiers de la surface de notre pays est constitué de terres cultivées. Ainsi, l'agriculture a de grandes répercussions sur la diversité des animaux et des plantes.

Le problème principal est que la production alimentaire, souvent trop intensive et toujours plus industrielle dans les régions de plaine et de collines, affaiblit progressivement la biodiversité. En même temps, l'activité agricole est abandonnée sur les surfaces moins favorables des régions de montagne, ce qui a également un impact négatif pour la diversité des espèces. Des instruments ciblés en faveur d'une agriculture plus écologique et moins intensive sont donc nécessaires pour garantir une production adaptée aux conditions locales et ménageant les ressources.

Le but est de sauvegarder la diversité typique des espèces d'animaux et de plantes indigènes sur toute la surface cultivée et de l'augmenter de nouveau dans les régions avec une biodiversité appauvrie. Cela est important pour tout l'écosystème et, à moyen et à long terme, pour une production alimentaire saine et sûre. L'agriculture est seulement adaptée aux conditions locales si elle n'appauvrit pas la biodiversité de la région.

Avec le Oui à la modification constitutionnelle, nous renforçons l'engagement pour plus de biodiversité.

4. OUI à plus de terres cultivables et moins d'étalement urbain en Suisse

Les sols agricoles suisses doivent être cultivés de façon à garder leur fertilité à long terme, afin de rester à disposition de la production alimentaire dans le futur. L'agriculture doit sauvegarder activement la fertilité du sol et protéger les sols, l'eau et l'air contre la pollution.

De plus, la Suisse a besoin d'une protection efficace des surfaces cultivées actuelles et des paysages ruraux traditionnels. Cette protection renforce non seulement la nature, mais également l'attractivité de la Suisse en tant qu'espace de vie et de destination touristique.

La séparation entre domaine bâti et non bâti doit être renforcée. Le nombre de bâtiments hors zone constructible, même agricoles, doit diminuer.

Hélas, l'évolution actuelle n'est pas réjouissante. Actuellement, le boom de halles industrielles pour l'élevage de poulets est préoccupant. L'exploitation trop intensive de nombreuses surfaces agricoles dans les régions de plaine et des collines, ainsi que l'étalement urbain dans

toute la Suisse, appellent à un changement de cap rapide. Ceci devrait être aussi clairement dans l'intérêt de l'agriculture du pays.

Avec le Oui le 24 septembre, nous renforçons la protection des terres cultivées et des paysages dans la constitution. Ainsi, nous veillons à ce que les futures générations profitent encore d'une alimentation sûre et saine !